

SOLUTIONS ECOLOGIQUES POUR LE TRAITEMENT ACOUSTIQUE INTERIEUR ET LA REVERBERATION DES LOCAUX

Jeudi 3 et vendredi 4 juillet 2025 de 9 h à 12 h 30

*** Formation proposée en distanciel ***



DURÉE : 1 journée (7 heures)



PUBLIC VISÉ : Professionnels et futurs professionnels de la construction, architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages (promoteurs, collectivités, bailleurs sociaux...), techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, économistes, contrôleurs techniques, charpentiers, constructeurs bois, etc.

>>> **Prérequis :** aucun



OBJECTIFS :

- Comprendre les grands principes du traitement intérieur des locaux
- Identifier les projets qui imposent le recours au bureau d'études acoustiques
- Connaître les bases de la réglementation dans ce domaine
- Connaître les matériaux employés en correction acoustique et particulièrement les biosourcés
- Être capable d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions simples en neuf ou a posteriori en privilégiant les produits biosourcés ou à base de bois



PROGRAMME :

L'atelier est orienté « pratique ». Les bases physiques des sons et de la propagation, les formules de calcul acoustique, ne sont pas développées. Le but est de donner des clés d'action pour des applications concrètes.

Le mode « atelier » signifie une forte interactivité dans le groupe, avec questions – réponses, échanges sur les expériences des participants, élaboration personnelle. Chaque chapitre est abordé par le biais des questions formulées.

Le sujet de l'isolation acoustique des locaux n'est pas abordé.

Le programme est illustré de nombreux exemples et analyses de réalisations.

Les participants reçoivent la présentation PDF, une base documentaire de produits et des outils de calcul simplifiés

1 - Les corrections acoustiques, pourquoi faire ?

- Différence entre correction et isolation acoustique

2 - Les types de situation acoustiques et les possibilités d'action

- Cas complexes et cas simples

3 - La nature des sons : fréquence, longueur d'onde, niveau sonore

4 - Calculer et mettre en œuvre les solutions de correction acoustique

- Les formules simplifiées : étendue d'application
- Exemples de calcul sur divers types de lieux

5 - Les outils de correction acoustique

- Produits de construction et produits dérivés
- Nature et performances de divers produits
- La place des biosourcés et des produits à base de bois en correction acoustique

6 - La réglementation selon le type de locaux

7 - Les applications pratiques : espaces tertiaires et ERP (salles de classe, salles de restauration, salles de réunions, salles d'activités diverses,...)

- Possibilités d'intervention en neuf ou dans l'existant
- Calculs et prédiction des performances, exemples et exercices de calcul
- Applications à divers types de locaux, retours d'expériences



FORMATEUR : Jean-Louis Beaumier, ingénieur honoraire

Compétences : Electro-acoustique, études et préconisations de systèmes de diffusion sonore, collaboration au développement des outils, étude comparée de solutions acoustiques ● **Formation initiale :** Ingénieur, conseiller et formateur en acoustique de l'éco-construction.

Important

- Le nombre de stagiaires est limité à 12. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO.
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation.
- **Date limite d'inscription le 30 juin 2025**

Prix :

295 € HT soit 354 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents du réseau Fibois AuRA

375 € HT soit 450 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents.

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA.

Chèque débité après la tenue de la formation sauf demande d'un délai supplémentaire.

Adhérez

Prise en charge de la formation

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033** déposé auprès de la DREETS AuRA.

Fibois AuRA est certifiée Qualiopi pour son activité de formation continue.

Conditions remplies pour une prise en charge par votre OPCO ou autre organisme collecteur.

Modalités d'évaluation

- **Fiche d'entrée en formation (informations et attentes stagiaire).**
- **Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en de fin de formation.**
- **Fiche de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires.**

Après réalisation le stagiaire recevra une attestation de fin de formation.

Modalités d'accueil

Séance de formation en salle.

Pour toute demande particulière (handicap,...), nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager

Référent handicap : Jean-Pierre Mathé // 04 73 16 59 79 // jp.mathe@fibois-aura.org

Méthodes mobilisées

Moyens ou outils utilisés

- Visioconférence
- Base documentaire

Modalités pédagogiques

- Apport théorique en distanciel
- Questionnaires
- Exemples et analyses de solutions



Plus de renseignements : Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79 -

Florence Malhière/Neige - Référente administrative : contact.clermont@fibois-aura.org -

Jean-Pierre Mathé - Référent pédagogique et technique et référent Handicap: jp.mathe@fibois-aura.org



DURÉE : 1 journée (7 heures)

BULLETIN REPONSE À COMPLETER

FORMATION

Solutions écologiques pour le traitement acoustique intérieur et la réverbération des locaux

Judi 3 et vendredi 4 juillet 2025

Distanciel

Date limite d'inscription le 30 juin 2025

Entreprise / Organisme :

Activité :

Nom du (ou des) stagiaires:

Prénom du (ou des) stagiaire(s):

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Nom et Prénom de la personne chargée de l'inscription:

Tél : Mail :

participera à la formation les 3 et 4 juillet 2025

354 € TTC par stagiaire si adhérent (voir page 2)

450 € TTC par stagiaire si non adhérent (voir page 2)

Nombre de participants :

Montant :€

Pour cette formation, mobiliserez-vous un financement OPCO :

oui

non

Si oui, précisez le nom de l'OPCO :

Demandez vous la subrogation de paiement à votre OPCO :

oui

non

Souhaitez-vous nous faire part de difficultés nécessitant une adaptation de la formation :

oui

non

A retourner par courrier avec le règlement à

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

10 Allée des Eaux et Forêts

63370 LEMPDES

Date / Cachet / Signature

Formations réalisées en partenariat avec :



Fibois AuRA est membre



avec le soutien de

